L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de Foncière de Paris par Gecina

Publié le 24 juin 2016

La société Gecina a notifié le 26 mai 2016 son projet d'acquisition de la société Foncière de Paris.

Gecina est une société d'investissements immobiliers cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elle est active dans le secteur de la détention et gestion d'actifs immobiliers à usage commercial et résidentiel quasi-exclusivement en Île-de-France.
Foncière de Paris est une société d'investissements immobiliers cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elle détient et gère un patrimoine immobilier composé essentiellement d'actifs immobiliers de bureaux situés quasi-exclusivement en Île-de-France ainsi que de commerces et d'entrepôts. Elle est également active dans le secteur de l'hôtellerie par la détention et la gestion de neuf hôtels à Paris et en région parisienne.

Après un examen des marchés de la détention et gestion pour compte propre d'actifs immobiliers à destination des particuliers et des entreprises, l'Autorité a autorisé cette opération, l'opération ne posant pas de problème de concurrence.

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Foncière de Paris par la société Gecina

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail